Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation

Comité directeur

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / *Mél :* talence@ffnatationlna.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 1er octobre 2022 à 10h00 à Montlieu-la-Garde

Membres présents DEBERGHES Marc, Président LEGROS Pierre, Secrétaire Général MEHEUX-DRIANO Yann, Trésorier Général PRAT Caty, Secrétaire Générale adjointe BERTON Laurette, Présidente déléguée BOULESTEIX Jacques, Membre BURGUETE José, Membre BOURDEN Sarah, Membre CARRIE Laurent, Membre CAUSERET David, Trésorier Général Adjoint HAGARD Jean-Louis, Membre HEYER Patrick, Membre GAULIN Huguette, Membre PASCAUD Laurent, Membre ROUSSIN Cécile, Membre THOREMBEY Mylène, Membre THOREMBEY Jean-Louis, Membre TROUVAT Éric, Membre VANOOTEGEM Bruno, Membre	***Assistent*** PICHAUT Aurélie, secrétaire comptable CHAPGIER Marie-Claude, Siège Talence
Membres excusés ALBISTUR Valérie, Membre BARBAZANGE Delphine, Membre BAUDRY Anne, Membre BOQUET Catherine, Membre BRIGADA Josiane, Membre DUMONT Gérard, Membre médecin FAVREAU Nathalie, Membre FLAMARION Joël, Membre GAYAUD Guillaume, Membre LANDAIS Jean-Marc, Membre LACHAISE Alexander, Membre MALLET Jacqueline, Membre PERSIGANT Jimmy, Membre	***Invités excusés*** SEBILLOTTE Guilhaine, agent dév. DELFOSSE Annick, Présidente CD 16 DESCONS Gaël, Président CD 40 METAY Michel

En attente de validation

QUORUM DU COMITE DIRECTEUR

- 19 membres présents
- 13 membres excusés

Ouverture président

Le Président Marc DEBERGHES ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant pour leur présence ce qui permet de pouvoir prendre le temps d'échanger.

1. Validation du PV de la réunion du comité directeur du 28 mai 2022 (point sur la validation par voie électronique)

Procès-Verbal de consultation du 28 mai 2022 - n°2022/5

Il a été demandé au Comité Directeur de se prononcer par voie électronique sur la validation du document :

- Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 28 mai 2022 :
  - ➔ 17 ont validé
  - ➔ 0 se sont abstenus
  - ➔ 15 ne se sont pas prononcés

Le PV de la réunion du comité directeur du 28 mai est validé.

2. Point licences (bilan 2022 et reprise 2023)

25556 licences enregistrées pour la saison 2021-2022

En 2022, certains clubs ont battu leur record en terme du nombre de licences. En revanche, certains clubs ont perdu énormément de licences, ce qui est assez inquiétant au-delà des fermetures de bassins.
Eric TROUVAT pense que cette saison sera plus représentative au-delà des soucis avec Vert Marine.
Nous sommes un peu en retard par rapport à l'année dernière à la même date.

•2021-2022 et avant

	(Clubs affiliés) TOTAUX	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1 diff	Saison N-1 Total saison
31/08/2018	126						-896	26587
31/08/2019	125	7 202	17 525	2 420	27 147	1 291	1 456	25 691
31/08/2020	118	5 904	18 219	2 690	26 813	787	-334	27 147
31/08/2021	119	4 641	12 824	2 228	19 693	854	-7 120	26 813
31/08/2022	121	6 075	16 255	3 226	25 556	1 589	5 863	19 693

attente de validation

NOUVELLE-AQUITAINE - Licences 2021-2022	
016 - CHARENTE (1693)	1335
017 - CHARENTE-MARITIME (1694)	2370
019 - CORRÈZE (1603)	831
023 - CREUSE (1605)	453
079 - DEUX-SÈVRES (1695)	1455
024 - DORDOGNE (1606)	1110
033 - GIRONDE (1646	6169
087 - HAUTE-VIENNE (1629)	1436
040 - LANDES (1648)	1630
047 - LOT-ET-GARONNE (1614)	741
064 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (1656)	4320
086 - VIENNE (1628)	3706
(Clubs affiliés : 121) TOTAL	25556

NOUVELLE-AQUITAINE - Point sur les licences		
	30-sept-22	30-sept-21
016 - CHARENTE (1693)	51	*6*
017 - CHARENTE-MARITIME (1694)	369	*539*
019 - CORRÈZE (1603)	30	*15*
023 - CREUSE (1605)	9	*9*
079 - DEUX-SÈVRES (1695)	293	*424*
024 - DORDOGNE (1606)	361	*244*
033 - GIRONDE (1646	431	*319*
087 - HAUTE-VIENNE (1629)	268	*330*
040 - LANDES (1648)	177	*135*
047 - LOT-ET-GARONNE (1614)	301	*287*
064 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (1656)	355	*717*
086 - VIENNE (1628)	189	*57*
(Clubs affiliés : 90) TOTAL	2834	*3082*

2849 licences de natation estivale contre 2815 en 2021. Nous sommes loin des 3500 en 2018-2019. Beau rebond cependant mais certains chiffres expliquent que les jauges n'ont pas été atteintes. L'arrêt du sport très certainement pour une catégorie de jeunes a été préjudiciable, il faudra quelques années pour que cela revienne.

Maintenant que le processus de la licence est simplifié, certains souhaiterait que la prochaine étape soit la signature numérique, **sachant que la seule signature qui fait foi juridiquement est la signature manuscrite apposée sur l'imprimé licence papier.**

Il reste toujours très difficile de vérifier si tous les adhérents des clubs sont licenciés.

3. Point financier

TRESORERIE : état au 30/09/2022

Gestion Courante

Compte courant Ligue	7 378,36 €	*opérations en cours déduites*
Compte de frais	758,20 €	
Remise de chèques en cours	132,20 €	
	8 268,76 €	

Gestion Epargne

Livret Bleu	36 512,32 €	
Tonic Croissance	53 000,00 €	
	89 512,32 €	
ERFAN	**8 379,75 €**	*opérations en cours déduites*

TOTAL CUMULE Ligue = 106 160,83 €

Compte Collectif CHPTS ELITES 20 971,47 €

LIGUE

Fonctionnement	**Total =**	**370,00 €**
Frais Fonctionnement Ligue 21-22		
170,00 €	1 club	
Frais Fonctionnement Ligue 21-22 - clubs ÉTÉ		
200,00 €	2 clubs	
Natation	**Total =**	**17,40 €**
Engagements Chpts Rég J/S été 50m - Limoges		
6,60 €	1 club	
Engagements ESTIVALE		
10,80 €	1 club	
Water-POLO	**Total =**	**- €**
Nat ARTISTIQUE	**Total =**	**- €**
CAF	**Total =**	**- €**
EAU LIBRE	**Total =**	**342,00 €**
Part stage prépa CFR à Limoges		
342,00 €	2 clubs	

ERFAN

FFN Aisance Aquatique 2022	3 300,00 €
Autres formations	30,00 €
CREPS Formation BPJEPS 3/3	1 387,20 €

729,40 €	LIGUE	**A PERCEVOIR**	ERFAN	4 717,20 €

TOTAL	**5 446,60 €**

SUBVENTIONS à percevoir

LIGUE		ERFAN
Solde Subv CRNA 2021	9 200,00 €	
Solde Subv CRNA 2022	11 400,00 €	
TOTAL =	20 600,00 €	TOTAL = - €

TOTAL	20 600,00 €

Compte championnats Elite Limoges : nous sommes toujours en attente de certaines factures notamment le chronométrage.

En attente également du partenariat à recevoir (4900 €).

A noter le versement du complément de subvention d'un montant de 10 000 € du département de la Haute Vienne.

En ce qui concerne les subventions, il en reste pas mal à percevoir. Laurette précise que le regroupement fait par la Ligue pour le Conseil Régional était une bonne idée.

Toutes les disciplines n'ont pas mené les actions prévues. Seules l'Eau Libre et la Natation Estivale auront fait une action.

Pour 2023, des actions sont prévues en Natation Course avec un regroupement.

commission	*objet*	*montant*
F	***Ristourne licences 20-21 / Départements***	
	Rbst CNSaintes - erreur compte créditeur CREPS	**76,74 €**
NA	Part org Chpts N2 avenirs Périgueux	**780,40 €**
M	Lignes d'eau AGEN - Meeting Open Maitres	**807,00 €**
NC	Lignes d'eau AGEN - Chpts Rég été	**2 600,00 €**
	compétitions x 5 : transport chrono SUA	**906,98 €**
	TOTAL général à charge =	**5 171,12 €**

TOTAL TRESORERIE	106 160,83 €
TOTAL A PERCEVOIR	26 046,60 €
TOTAL A REGLER	19 871,12 €
SOLDE	**112 336,31 €**

Les montants à reverser aux départements n'ont pas encore été calculés. Ils vont l'être rapidement.
Le trésorier est beaucoup plus serein qu'il ne l'a été un certain temps.
Il précise qu'à partir du moment où les clubs paient leurs licences, la partie ligue est reversée automatiquement sur le compte.

Nous avons un salarié à la ligue qui est Fabien LE BEC et qui souhaite faire un break suite à la fermeture du CAF à Limoges. Au mois de décembre, nous allons faire une rupture conventionnelle. Nous ferons ce qui est le plus avantageux pour lui.

Au niveau de la ligue, n'ayant plus de DTN, nous avons monté un ETR qui se met en place doucement, Joël est actuellement à Paris pour la réunion ETR.
Le cadre technique n'intervient plus qu'à 15% sur la ligue.
Il faut que nous passions à une structuration des cadres et des salariés.
En 2024, une salariée part à la retraite et donc nous allons devoir anticiper son départ.

4. Subvention - Bilan ANS – FFN et répartition

- **Subvention ANS - PSF**

51 dossiers ont été présentés :
1 Ligue, 10 Comités Départementaux et 40 Clubs, soit 151 actions ont été déposées que la ligue a vérifié.
6 dossiers clubs ont été rejetés pour les raisons suivantes : une seule action, affiliation de moins de 2 ans ou dossier incomplet. Les clubs concernés ont été informés par la Ligue du problème.
La Ligue les a accompagnés dans l'élaboration de leur dossier et a suivi leur demande financière.

Interrogation sur les annotations de la FFN :

- « Action identique à l'an dernier, nécessité d'actualiser les informations et être plus précis sur les conditions de son renouvellement » : 65 actions.
- « Action PSF, informations insuffisantes » : 28 actions.
- « Actions PSF » : 33.

Les clubs présentant un dossier pour la première fois ont été favorisés.
Pour 2023, il faudra que la FFN explique ce que signifie « être plus précis » avec des exemples concrets.

- Dotation clubs : 99070€
- Dotation Comités Départementaux : 34450€ pour 10 dossiers.
- Dotation Ligue : 17500€ (alors que l'an dernier nous avions 27000€)

En attente de validation

Ventilation Ligue :

- ERFAN : 8000€
- Nouvelles activités : 2000€
- NGN, WP, EL : 7500€
- ETR : 0 €

Historique : global : Ligue + Comités Départementaux + Clubs.
2020 : 130450€
2021 : 149950€ (plan relance)
2022 : 116020€
La baisse importante en 2022 impacte surtout la Ligue et les Comités Départementaux.
Marc ajoute que sur les petits clubs, ne serait-il pas intéressant de créer une action mutualisée avec les CD, il serait ensuite possible de mettre le matériel à disposition des clubs.

Informations, Communication :
Chaque président de CD a reçu un tableau récapitulatif de l'aide reçue par chaque club et a mission de la communiquer aux clubs. Nous sommes dans la contractualisation.

Modèle tableau :

.Intitulé action				.Somme	.Somme	.Avis FFN
				.proposée	.attribuée	
				.Ligue	.ANS	

- **Subvention Conseil Régional**

Dotation pour 2022 : 31000€
Le Conseil régional est à l'écoute de la Ligue et de nos problématiques.
La présentation de la demande par thème et non par discipline a été bénéfique sachant qu'en 2022 seules les activités Natation Estivale et Eau Libre avaient réalisé des actions.

Merci aux membres de la commission pour leur implication et leur aide.

Nous projetons d'acheter une sono, obligatoire pour organiser les compétitions dans de bonnes conditions.

5. ERFAN - QUALIOPI - FORMATIONS

Un travail énorme a été fait de la part du groupe ERFAN (Guilhaine, Anthony, Florian, Aurélie et Marie) pour préparer l'audit QUALIOPI qui aura lieu les lundi 3 et mardi 4 octobre à Talence.

Nous avons souhaité sortir du processus fédéral avec un changement drastique au niveau du fonctionnement de l'ERFAN. Nous sommes la seule ERFAN en France à équilibrer les comptes en proposant uniquement des formations fédérales.

A la demande de la ligue, Anthony PANNIER (coordonnateur secteur Nord) présente les différentes formations proposées cette saison, les 32 indicateurs auxquels nous devons répondre pour obtenir la certification QUALIOPI ainsi que le logiciel permettant les inscriptions des stagiaires en ligne.

En attente de validation

La plateforme choisie n'est pas celle de la Fédération (YPAREO), le choix a été d'être autonome tout en simplifiant les démarches et avoir la possibilité de se connecter à plusieurs en même temps…. Ce qui permet d'améliorer considérablement le service.

Une réunion de présentation a été organisée sur le secteur nord à l'initiative d'Anthony (coordonnateur de ce secteur) afin d'apporter de plus amples informations aux clubs, le but étant d'être un centre de ressources.

A l'issue des inscriptions, le positionnement des stagiaires sera effectué sur chacun des secteurs :

- Coordonnateur Est : Guilhaine SEBILLOTTE
- Coordonnateur Sud : Florian GENESTIER
- Coordonnateur Nord : Anthony PANNIER

Patrick HEYER regrette que les formatons n'aient pas lieu sur les vacances scolaires, ce qui est compliqué car les stagiaires sont moins disponibles que le week-end. Anthony répond qu'il se cale sur le calendrier sportif régional et laisse aux tuteurs le soin d'assurer les formations en cas de compétitions départementales.

Il est rappelé que la révision des BF doit être effectuée tous les 2 ans et que la carte professionnelle est obligatoire pour les entraineurs à partir du moment où ils sont rémunérés.

Il serait souhaitable de présenter ce document à l'AG.

6. Point saison estivale

Belle dynamique de la natation estivale avec une excellente reprise qui est aussi le résultat d'une fusion réussie.
Belle réussite des championnats régionaux avec 300 nageurs engagés à Neuville de Poitou.
Pour clore la saison, une équipe a été sélectionnée pour participer à la Coupe de France des Régions à Bagnols-sur-Cèze du 26 au 28 août 2022. Au terme de cette compétition très disputée, la victoire est sans appel pour la Nouvelle-Aquitaine :

- 1er en Dames J1 et 2
- 1er en Dames J3 et 4
- 3e en Messieurs J1 et 2
- 1er en Messieurs J3 et 4
- 1er au classement général

Le CODIR félicite l'ensemble des nageurs et leurs clubs respectifs pour ces belles performances, leur comportement et leur bel état d'esprit.
Félicitations et merci à l'encadrement, Caty PRAT, Sarah BOURDEN et Fabrice VEYSSIERE.
Sarah BOURDEN précise ne pas être satisfaite de l'organisation à Bagnols : aucune information diffusée au sujet de la réunion technique, pas de plaques de touche, seulement 1 chronométreur par ligne. Impression qu'il n'y a plus aucun respect pour la natation estivale.

La question du devenir de la CFR est posée. Une discussion est engagée. Rien n'est figé pour l'instant.
Les clubs semblent plébisciter les critériums plutôt que la CFR (résultats d'une enquête).
Le critérium va perdurer car de nombreux clubs adhèrent à ce dernier rendez-vous national de l'été. Le programme reste à définir, de nombreuses pistes ont été évoquées pour modifier le programme de cette compétition. Le format reste à définir.
Pour être classé au trophée élite, Bruno VANOOTEGEM fait remarquer qu'il faudra obligatoirement participer à ce critérium ; c'est inquiétant et problématique.

En attente de validation

Pour le président Marc DEBERGHES, une Coupe de France avec la participation de seulement 5 régions, n'a plus beaucoup d'intérêt. Il serait surement plus intéressant de créer autre chose.
Sarah BOURDEN souhaiterait garder l'idée de collectif qui plait beaucoup aux nageurs. Bruno VANOOTEGEM pense qu'il faudrait inventer autre chose et faire des propositions au niveau fédéral.
Marc encourage les présidents de la commission à oser présenter un projet pour la saison prochaine en consultation avec les clubs.

7. Point Water-Polo

En l'absence d'Anne BAUDRY et Michel METAY, David CAUSERET présente les différents résultats de l'année et un aperçu du programme de la saison. (voir annexe)

La région met l'accent sur le développement de cette discipline chez les filles qui ont fait un stage et ont été engagées sur différents championnats.

Les 2 et 7 octobre, auront lieu les regroupements de phases de brassage pour pouvoir constituer les poules dans la saison.

Didier Brugière, qui est chargé d'assurer la formation des officiels de WP, souhaite savoir si la ligue a prévu le budget. En effet, cette année avec deux équipes supplémentaires en N3, les frais d'arbitrage devraient être supérieurs à ce qu'ils étaient jusque-là pour les clubs.

8. Validation calendriers Maitres, Natation Artistique

- ***Natation Artistique***

En l'absence de Nathalie FAVREAU, Patrick HEYER présente les actions menées. Sur le plan des portés, un gros travail reste à faire. Les regroupements de nageurs sont très intéressants avec des intervenants pour les jeunes, il est bon d'avoir les critères généraux afin d'avoir une idée du travail à faire.
Le budget est à l'équilibre. Un stage à Malaga est prévu entre les Girondins de Bordeaux et l'ACAP, ce qui sera très profitable. Il y a une très bonne entente entre les clubs.

Certaines personnes ont émis le souhait d'intégrer la commission : Nicolas Aurick (Sirènes d'Ornon), Tiphaine Dassé (Girondins de Bordeaux), Hélène Francesini (ACAP), Jean-Michel Grosbas (CEP Poitiers aquatique), Sarah Krzyzaniak (AS La Teste) et Amandine Langlois (Pessac Nat Synchro).

Le comité directeur valide toutes ces candidatures.

Le calendrier sportif est validé.

- ***Maitres***

  - **Calendrier régional**

La commission s'est réunie en visioconférence le 14 septembre afin d'arrêter le calendrier des compétitions régionales et leurs lieux.
Nous sommes dans l'attente de la réponse de la CUB pour le championnat régional hiver du 22 janvier 2023.

En attente de validation

DATES	COMPETITIONS	LIEU
22/01/23	Championnat régional hiver 25m	TISSOT ou GALIN
26/02/23	Interclubs	MONT de MARSAN ROCHEFORT
18/05/23	Championnat régional été 50m	AGEN
29 Janvier 2023	Championnats de France Relais	POITIERS

Le calendrier régional est validé.

- **Calendrier National**

A ce jour, seuls 2 lieux sont connus : les championnats de France NI et NII été à Antibes et un plot des championnats de France Relais à Poitiers.

DATES	COMPETITIONS	LIEUX
29 Janvier 2023	Championnats de France Relais	POITIERS ASPTT
4-5 février 2023 11-12 février 2023 18-19 février 2023 25-26 février 2023	N II Hiver	
16 au 19 mars 2023	N I Hiver	???
1-2 avril 2023	Interclubs	???
22 au 25 juin 2023	N II été + N I été	ANTIBES

- **Meetings de l'Arc Atlantique**

Ces meetings sont déclarés « championnats départementaux » afin d'être qualificatifs pour les championnats de France hiver et été.

- 5 novembre 2022 : 3ème Meeting Maîtres Egletons « Les Rascasses de Ventadour »
- 27 novembre 2022 : Mont de Marsan
- 4 décembre 2022 : Meeting Henri Théolat Poitiers
- 15 janvier 2023 : Villenave d'Ornon
- 5 février 2023 : Parthenay
- 9 avril 2023 : Bergerac
- 29 avril 2023 : Rochefort

- **Meetings hors Arc Atlantique**

- 3 juin 2023 : Pau
- 11 juin 2023 : Langon

En attente de validation

Rappel des enjeux

La labellisation fédérale doit être :

- Un dispositif engageant les clubs à **s'inscrire dans une démarche qualité** avec une volonté et recherche permanente d'efficience
- Un **outil de reconnaissance et d'évaluation des clubs** à travers des indicateurs permettant d'apprécier la qualité des prestations fournies
- Un **outil d'aide et d'accompagnement des clubs** dans leur projet de structuration et de développement
- Un **levier de promotion des clubs** au sein de leur territoire vis-à-vis du grand public, des partenaires institutionnels, des médias, des acteurs fédéraux, ...

➔ Une finalité à atteindre : un club = un label

Calendrier de travail

- **Reconduction automatique des labels actuels** pour l'exercice 2021-2022 avec finalisation de l'instruction avant la fin d'année (communication début 2022)
- **Fin des aides financières fédérales directes** versées aux clubs dans le cadre de la labellisation
- Mise en place du Cercle de Compétences Labellisation pour **proposer un nouveau travail sur les indicateurs et une simplification des labels**
- Lancement en octobre 2022 de la campagne 2022-2023 sur la base de ces travaux pour **obtention du label en janvier 2023**

Modalités de mises en œuvre

- **3 mentions sont proposées**, elles correspondent aux activités majeures mises en œuvre par les clubs :
  - **Mention « Apprentissage »** regroupant les activités de l'ENF, du PJAN et de l'Aisance Aquatique
  - **Mention « Compétition »** regroupant les licences et les résultats du club liés à la compétition
  - **Mention « Natation Pour Tous »** regroupant les activités Nagez Forme Santé, Nagez Forme Bien être et l'Eveil Aquatique
- Pour chaque mention, il est **défini 3 niveaux de structuration avec des indicateurs progressivement plus exigeants**. Pour chaque niveau, un nombre de points est octroyé avec une valorisation du nombre de points attribués pour les mentions Apprentissage et Compétition.
  - Mentions « Apprentissage » et « Compétition » : *Niveau 1* : 2 points - *Niveau 2* : 4 points - *Niveau 3* : 6 points
  - Mention « Activités Sociales et Citoyennes » : *Niveau 1* : 1 point - *Niveau 2* : 2 points - *Niveau 3* : 3 points

Modalités de mises en œuvre

- **Les prérequis d'accès au dispositif de la labellisation :**
  - Club 100% licence : transmission d'une attestation sur l'honneur
  - Club agréé ENF ou PJAN pour la mention Apprentissage et agréé NFS pour la mention Santé
  - Participation à la vie fédérale avec présence du club aux 2 dernières AG du comité et de la ligue
  - Signature de la Charte Fédérale de Développement Durable

- **Les documents administratifs obligatoires à transmettre :**
  - Projet de développement du club
  - PV de la dernière AG du club
  - Compte de résultat approuvé lors de la dernière AG du club

- Mise à disposition **d'un outil de saisie des dossiers informatisés,** reliés à **ExtraNat** permettant **la simplification et automatisation des procédures d'instruction et de validation des dossiers**

Labellisation du club : les barèmes de points

Proposition de barème :

- De 14 à 18 points obtenus : Label « OR »
- De 9 à 13 points obtenus : Label « ARGENT »
- De 5 à 8 points obtenus : Label « BRONZE »

Dans la mesure où le lancement de la labellisation nouvelle version est prévue en début d'année 2023, il est proposé de **temporiser sur la question du barème de points** et d'attendre la fin de saison 2021 - 2022 pour faire des simulations et en fonction, ajuster si besoin les fourchettes définies.

Pour rappel, l'objectif pour la 1ère année de lancement du dispositif est d'arriver à :

- Label Or : entre 50 et 80 clubs
- Label Argent : entre 100 et 150 clubs
- Label Bronze : entre 250 et 350 clubs

Equipement : Acquisition de bassins mobiles

Rappel du déploiement prévu en 2022

- ***La FFN se porte acquéreur de 12 bassins d'apprentissage pour la saison estivale 2022***

- ***Un modèle standardisé de bassins en lien avec Europ Event, partenaire technique de la Fédération***
  - *Bassins liner résistant 20x10x1,50m ou parois rigides 10x5x1,50m*
  - *Prestations de premier montage et démontage incluses*
  - *Entre 80 k€ et 100 k€ HT par bassin (kit filtration, pourtour de circulation inclus)*
  - *Possibilité de stocker les bassins après la première année chez le prestataire*

- ***Un fort soutien institutionnel***
  - *Paris 2024 et son Fonds de Dotation « Impact 2024 »*
  - *L'Agence Nationale du Sport et son enveloppe « PEP 5 000 »*

- ***Une convention pluriannuelle***
  - *Objectif 50 bassins à horizon 2024*

Modèles de bassins retenus

Une solution 10x5x1,50m compacte et optimisée

- Ergonomie de mise en œuvre et de fonctionnement
- Pourtour de circulation intégré en base
- Parois rigides (hybridation d'acier)
- Filtration et chauffage de l'eau intégrés
- Circulations envisagées pour favoriser l'apprentissage massé
- Idéal à sécuriser et à gardienner

Recommandations :

- En 2023 : se faire connaitre rapidement.
- Positionnement de la ligue et ou des comités départementaux
- Montage financier avec les collectivités
- Destinés pour les zones carencées
- Montage idéal l'été sur terrain de tennis ou l'hiver dans un gymnase (semi-nordique)
- Profiter des vestiaires des installations existantes

<u>Les piscines suivantes sont en travaux actuellement</u> :

- Talence
- Mérignac
- Cenon (6 couloirs)
- Niort (6 couloirs)

<u>Des questions se posent :</u>

- Investissement de certains membres.
- Démobilisation des bénévoles.
- Beaucoup de monde mais plus pour être informés que pour participer
- Un noyau dur de bénévoles
- Repenser l'organisation autour de
  - Les projets
  - La commission tripartite
  - De thèmes comme l'énergie, les DSP, etc.

10. ETR Natation Course

Joël FLAMARION se trouve actuellement en réunion ETR à l'INSEP.
Le calendrier sportif 2023 sera prochainement établi avec une validation en visio.

En attente de validation

11. Retour sur les Championnats de France et Coupe de France des Départements à Pau (12 au 16 juillet 2022)

Le bilan sera à l'équilibre. Nous sommes en attente du paiement de la FFN (1224€).
Le partenariat des entreprises notamment pour l'eau est à prendre en compte également.
La ligue remercie Joël, le CD 64, le Club Dauphins Section Paloise pour cette formidable organisation des plus réussies ainsi que les membres du comité directeur qui ont participé activement à cet évènement.

12. Formation des officiels

Un grand nombre de Juges Arbitres sont à recycler en urgence, la date de validité étant dépassée.

En l'absence de Jean-Marc LANDAIS, Marc va l'informer qu'il prend la main sur ce dossier et propose que ce recyclage puisse être effectué sur plusieurs départements à la fois (bi-départemental ou tri-départemental) et où chacun pourrait faire le choix du lieu.

Il pose alors la question suivante aux membres :
« Compte tenu de la situation et du nombre d'officiels à recycler, pourrait-on faire des recyclages bi-départementaux ou tri-départementaux pour les juges arbitres et chacun pourrait choisir du lieu ? »

Cette proposition est validée.

13. Stage BF5

Tristan Colaço (NC St Jean d'Angély) sollicite la ligue pour effectuer son stage. Laurette l'a informé que ce stage devait être validé par le bureau (35h sur un projet de développement du WP sur la Ligue). Un complément d'informations notamment sur le contenu lui a été demandé. Son responsable de stage sera M. Philippe BARRIERE. David propose qu'il se rapproche d'Anne BAUDRY et de la commission WP et propose une trame de projet : organisation des stages de la Ligue, la formation des arbitres, formation des Jeunes, projets WP loisirs.... C'est à lui de proposer un projet, pas l'inverse (Proposition faite en bureau).
Renseignements pris par Anne auprès de l'INFAN : le stage BF5 a pour but de comprendre le fonctionnement d'une Ligue (connaître son organisation et son environnement professionnel). En aucune façon il ne doit avoir pour but de travailler sur un projet de développement.
La Ligue NA doit définir le contenu et le planning de ses 35H de stage afin de correspondre au mieux aux attendues de son stage BF5 au sein d'une instance fédérale régionale.
Le contenu du stage a été transmis par Anthony.

14. Préparation de l'Assemblée Générale à Montlieu la Garde le 26 novembre 2022

La matinée sera consacrée aux ateliers des commissions, celles-ci souhaitant profiter de la venue des clubs pour communiquer sur des thématiques afin que cette journée soit une journée d'échanges.
Certains présidents de commissions se sont positionnés et souhaitent disposer d'une salle :

- Equipement/Labellisation
- Natation course
- Officiels
- Water-Polo

L'Assemblée Générale est prévue l'après-midi à 14h00.

Nous devons limiter le nombre à 2 personnes par club hors élus

En attente de validation

Ordre du jour :

- Validation des calendriers natation course
- Bilan financier
- Présentation calendriers
- Présentation de l'ERFAN
- Bilan comptable
- Questions diverses

15. Dates des prochaines réunions

La date de la prochaine réunion du CODIR est fixée au **samedi 7 janvier 2023 à Talence (MRS)**

16. Questions diverses

- Jean-Louis THOREMBEY souhaiterait organiser un Forum Eau Libre et développer la communication au niveau eau libre.
  Une réunion est envisagée en janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

Le président,
Marc DEBERGHES

Le Secrétaire Général,
Pierre LEGROS

En attente de validation